

## Compte-rendu – Conseil d'école du 10/11/2020

- Étaient présents :

*Mme SALMAIN-NORMAND, directrice de l'EEA Trémouille*

*Mme GOMBERT, représentante des enseignants*

*Mme MOREAU, responsable du périscolaire*

*Mme MASSENA, M. CARRAUD , représentants des parents d'élèves*

*Mme BELHADEF , adjointe au Maire de Dijon*

La séance s'est ouverte sur la question de la communication de l'École aux parents, dans le contexte de crise sanitaire. Les représentants des parents d'élèves ont fait remonter le sentiment pour certaines familles, d'un manque d'informations ou d'informations pas toujours lisibles face à des décisions ministérielles changeantes.

La diffusion des informations via le site de l'école, l'affichage devant l'école et le cahier de liaison restent les outils de communication privilégiés avec les familles.

Une communication par mail à destination des parents va être mise en place.

Mme la Directrice veillera, dans la mesure du possible, à communiquer sur l'évolution du protocole sanitaire. Pour la rentrée du 02 novembre 2020, la seule nouveauté était le port du masque obligatoire pour l'ensemble des élèves. Mme la Directrice a rappelé qu'un protocole sanitaire très strict était déjà déployé depuis septembre au sein de l'école (absence de brassage, aération des espaces, lavages des mains des enfants...).

Enfin, les prochains conseils d'école pourraient être réalisés en visio-conférence en fonction de l'évolution du protocole sanitaire.

- **Effectifs**

**148 élèves :**

**35 CP**

**21 CE1**

**32 CE2**

**29 CM1**

**21 CM2**

**10 UEAA**

Effectif total en baisse par rapport à celui de 2019 (- 17), à l'exception de l'UEAA (+ 2).

Concernant l'UEAA, le dispositif d'inclusion se poursuit. Depuis la rentrée, quelques élèves accompagnés d'un adulte référent sont ponctuellement inclus dans les classes de CP de Mme GOMBERT (1 fois /semaine) et de M. RENAUD (2 fois /semaine).

L'inclusion des élèves de l'UEAA se fait également sur le temps des récréations, des TAP et au gymnase avec des règles et des aménagements spécifiques.

Autre point évoqué, celui des dispositifs de soutien aux élèves sont proposés : APC, aide pour les élèves du cycle 2, stage durant les vacances de la Toussaint.

Il s'agit pour les enseignants de cibler les élèves pouvant en bénéficier et de les proposer aux familles dont les enfants ont pu scolairement pâtir du premier confinement.

Parallèlement, un accompagnement à la scolarité est à nouveau proposé par la Mairie de Dijon les mardis et vendredis de 16h05 à 17h30. Après une pause goûter de 25 minutes, il s'agit de permettre à l'élève de faire ses devoirs sous la surveillance et avec l'aide d'une personne dédiée. Le nombre de place est limité à 8 élèves.

#### **- Vote du Règlement de l'École**

Voté à l'unanimité.

#### **- Sécurité**

Exercices incendie : 2 par an. Un premier exercice a été réalisé en début d'année scolaire.

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) : 1 par an. Il s'agit d'un plan à déployer en cas d'alerte intrusion. L'exercice a été réalisé à la rentrée des vacances de la Toussaint. L'évacuation de l'école s'est faite en 4 minutes.

#### **- Travaux**

Mme BELHADEF a rappelé que des travaux de réfection des toilettes ont été réalisés pendant l'été 2020. La ville de Dijon a également fait installer des distributeurs de papier dans chaque classe.

#### **- Périscolaire**

Les chiffres sont en baisse sauf pour l'accueil du matin (22 élèves du CP au CM2).

- baisse des élèves sur le temps de midi (-15)

- baisse de la fréquentation des TAP (environ 70 enfants présents chaque jour)

- baisse du périscolaire (-5)

Ces baisses ont été constatées depuis le mois de juin, période qui marque la fin du premier confinement.

Depuis la rentrée, un nouvel animateur, Alexis BOURGOUIN, a pris le poste d'Emilien DROYER.

Mme MOREAU a rappelé que l'équipe du périscolaire s'efforce de veiller autant à la prise en charge des élèves, à leur bien-être dans cette période particulière, qu'à l'aspect sanitaire.

Chaque animateur a en charge une classe et un lieu dédié pour limiter le brassage des élèves.

Sur le temps de midi, la prise des repas se fait de manière échelonnée : 4 classes déjeunent au 1<sup>er</sup> service, 3 classes au second service.

Pour ce qui est des projets du périscolaire, ceux-ci sont pour l'heure, limités par la crise sanitaire.

Mme MOREAU est revenue sur la réorganisation du périscolaire en janvier 2021. Le poste d'adjoint éducatif qu'elle occupe sera supprimé. L'équipe d'animateurs présents au sein de

l'école sera, à compter de cette date, sous la responsabilité d'un directeur également référent de 3 autres écoles : Nord, Clémenceau et Devosges.

M. BELHADEF assure qu'une communication sur la mise en place et le fonctionnement de cette nouvelle organisation sera diffusée par la Ville de Dijon en temps utile.

#### **- Coopérative scolaire**

- Excédent au 01/09/20 : + 5 963,74 €
- Cotisations 2020 : + 1 187,00 €
- Cotisations OCCE : - 396,57 euros,
- Recettes à venir : action photos de classe ; opération sapins.

*Autres points évoqués :* attribution à chaque classe d'une somme pour les dépenses de fonctionnement ; compte tenu de la fermeture des cinémas, le financement de l'événement « École et cinéma » est suspendu ; les sorties scolaires n'étant pas autorisées, les sommes consacrées aux subventions par la coopérative pour celles-ci sont gelées.

Madame la directrice , au nom de toute l'équipe enseignante, remercie tous les parents pour leur contribution pour alimenter la coopérative scolaire.

#### **- Projet d'école :**

Le projet d'école repose sur 3 axes :

##### **Axe 1 : apprendre / réussir : favoriser la maîtrise des fondamentaux**

Donner du sens au nombre (ex. MATHADOR pour les élèves du cycle 3...) ; donner du sens à l'écrit (ex. réalisation du J.E.T) ; travail sur la fluence ; partenariat avec l'Association Lire et faire lire.

##### **Axe 2 : garantir le bien-être des élèves**

Impliquer les parents dans la vie scolaire (présentation / restitution de projets aux familles) ; travail de réflexion sur la mise en place d'une réunion de présentation personnalisée en début d'année.

##### **Axe 3 : prendre en compte le besoin de chacun**

Favoriser l'inclusion (classe de l'UUEA).

#### **- Divers :**

##### Problématiques liées aux horaires d'accueil des élèves échelonnés :

La question de la dépose des élèves le matin est évoquée. Deux problématiques sont mises en avant par les représentants des parents d'élèves :

- Horaires échelonnés avec une amplitude horaire importante,
- Attroupeement et brassage des parents d'élèves devant l'école.

Il est effectivement constaté un attroupeement important des parents devant l'école sur les horaires de dépose malgré des horaires échelonnés et 2 entrées distinctes organisées pour les enfants.

Madame La Directrice rappelle que cette organisation découle du protocole sanitaire national permettant de répondre à une limitation de brassage des élèves tout en respectant le cadre horaire d'ouverture de l'école.

Les représentants des parents d'élèves proposent une organisation basée sur une plus grande latitude de la plage horaire d'ouverture de l'école (sur un système proche de l'organisation avant les enjeux sanitaires du moment) et des zones délimitées par classe dans la cour pour préserver un minimum de brassage où les élèves pourraient se rendre directement.

Cette proposition semble compliquée à mettre en œuvre compte tenu de la taille de la cour. Cependant, Madame La Directrice précise que ce sujet sera évoqué lors d'un prochain Conseil des Maîtres afin d'essayer de mettre en œuvre une organisation répondant à l'ensemble des enjeux.

#### Port du masque :

Les élèves étaient pratiquement tous équipés le 02/11/20. Quelques oublis seulement. Mme GOMBERT a soulevé le problème de la taille des masques pour certains élèves de CP. Les masques adultes ne sont pas adaptés car trop grands. Il est préférable dans ce cas, d'équiper l'enfant de masques pédiatriques.

La ville de DIJON envisage-t-elle d'équiper les écoles de masques comme le Conseil départemental de la Côte d'Or a équipé les collèges ? La question a été posée à Mme BELHADEF qui a mis en avant le coût d'un tel financement sans pouvoir se prononcer.

Un rappel des recommandations de l'ARS sur l'utilisation du masque a été fait par Mme la Directrice : changement de masque deux fois par jour/ positionnement du masque sous le menton au moment des repas.

#### Utilisation des toilettes pendant la classe :

Des parents d'élèves s'inquiètent que, dans une classe, leurs enfants ne puissent pas aller aux toilettes librement mais seulement sur le temps de l'après-midi, à une heure déterminée par l'enseignant. Après avoir rappelé qu'il était préférable que les enfants aillent aux toilettes avant l'entrée en classe, Mme la Directrice a rappelé que l'utilisation des toilettes était libre même pendant les heures de classe.

Procès verbal rédigé par Mme Massena et M. Carraud